



Projet éolien des Baumes

Forum de partage virtuel

Le mardi 15 décembre 2020

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les participants au forum de partage virtuel	3
3. Synthèse des échanges	4
3.1 Quizz autour du projet éolien des Baumes.....	4
3.2 Sur les caractéristiques du projet éolien des Baumes	8
3.3 Sur les prochaines étapes du développement du projet	14
4. La prochaine étape de la concertation	15

1. Introduction

Dans le cadre de la démarche de concertation autour du projet éolien des Baumes, **un forum de partage** était initialement prévu le 15 décembre à la salle communale de Valfroicourt. En raison du contexte sanitaire, cet événement s'est tenu sous un format numérique le mardi 15 décembre entre 18h et 19h30 via l'application Zoom.

7 habitants nous ont rejoint lors de ce moment d'échanges dont les objectifs étaient de :

- Partager les caractéristiques techniques du projet éolien des Baumes ;
- Revenir sur la démarche de concertation menée depuis le printemps 2019 ;
- Présenter les prochaines étapes du développement.

Lors de ce temps d'échanges ludique et convivial, les participants ont joué à un quizz autour du projet, des études et de la démarche de concertation.

2. Les participants au forum de partage virtuel

L'événement a rassemblé 7 participants :

- Pierre BARTHELEMY – riverain de Valfroicourt
- Francis BLOMME – riverain de Valfroicourt
- Romaric CHEVRIER –Riverain de Valfroicourt
- Eliane DELOY – Maire de Valfroicourt
- Alban KISLIG –Riverain de Valfroicourt
- Jacqueline MAZARS –Riverain de Rancourt
- Frédérique STERNENBERG –Riveraine de Valfroicourt

L'équipe concertation de Mazars :

- Sophie PELLE – Cheffe de projets
- Ophélie JOVELIN – Consultante

L'équipe RWE Renewables France :

- Roméo GARREAU - Chef de projets éoliens

3. Synthèse des échanges

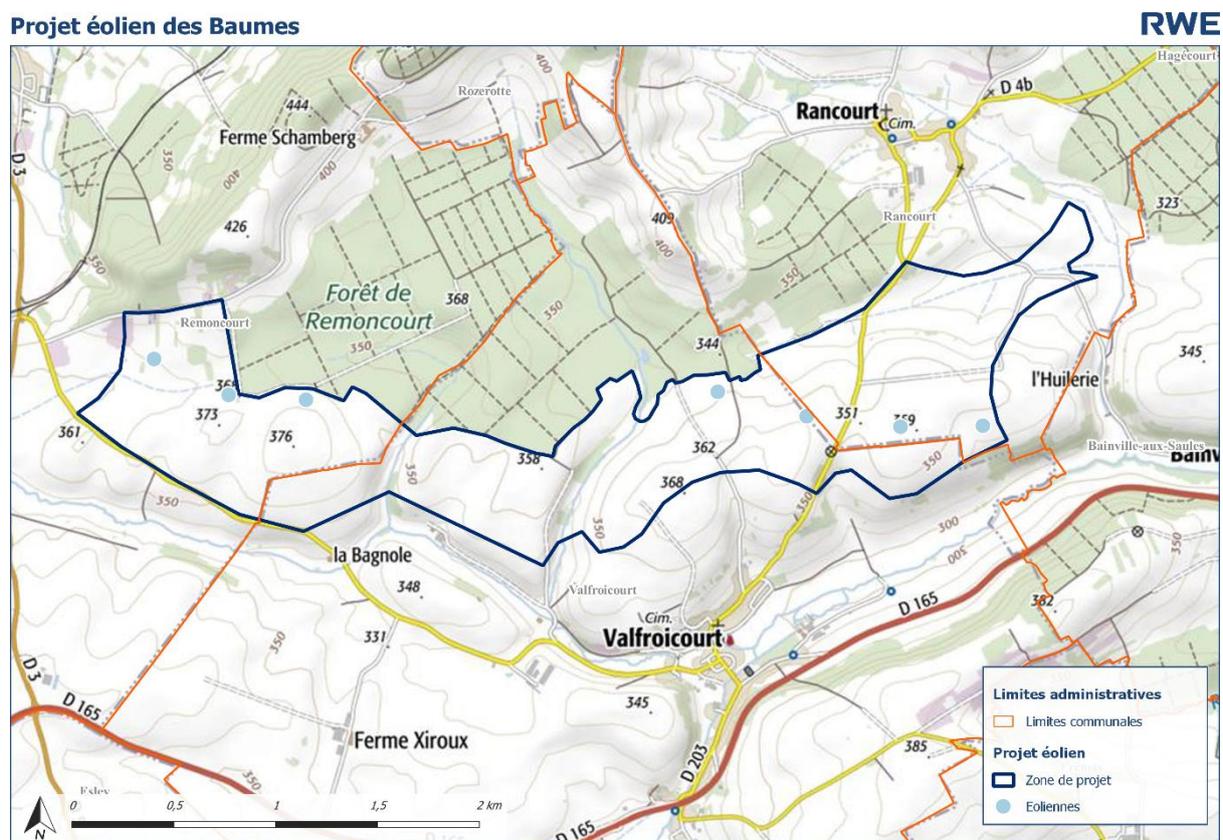
3.1 | Quizz autour du projet éolien des Baumes

Le forum de partage a commencé par un quizz autour des caractéristiques techniques de celui-ci, des études de faisabilité et des actions de concertation et de communication menées depuis le printemps 2019.

Vous trouverez ci-dessous les questions et les réponses à ce quizz.

Question : Combien d'éoliennes composent le projet éolien des Baumes ? Quelle est la répartition par commune ?

Réponse de RWE Renouvelables France : Les études de faisabilité réalisées dans le cadre du développement du projet éolien des Baumes nous ont permis de déterminer la trame d'implantation ci-dessous. Celle-ci compte 7 éoliennes dont 3 à Remoncourt, 2 à Rancourt et 2 à Valfroicourt.



Trame d'implantation du projet éolien des Baumes

Question : Quelle est la puissance totale du parc ?

Réponse de RWE Renewables France : Le parc comptera 7 machines de 3,9 à 5MW, la puissance totale du parc sera d'environ 31,7 MW.

Question : Quelle est la hauteur des éoliennes ?

Réponse de RWE Renewables France : Les éoliennes feront 200 mètres en bout de pales.

Question : D'où proviennent les vents dominants ?

Réponse de RWE Renewables France : L'étude des vents, nous a révélé une vitesse de vent moyenne comprise entre 5,5 et 6,5 m/s et un sens des vents dominants d'une direction Sud – Sud-Ouest majoritairement.

Question : Quand le mât de mesure des vents a-t-il été installé ?

Réponse de RWE Renewables France : Celui-ci est sur la commune de Remoncourt depuis fin septembre 2018.

Question : Quelles sont les études de faisabilité nécessaire à l'implantation d'un parc éolien ?

Réponse de RWE Renewables France : Depuis 2018, nous avons lancé des études afin de vérifier la faisabilité d'un projet éolien sur la zone d'étude identifiée : l'étude **écologique** qui porte sur la faune et flore environnante, l'**étude des vents** avec la pose du mât de mesure, l'**étude paysagère** avec notamment la réalisation de photomontages et l'**étude acoustique** au cours de laquelle nous avons posé des micros. Des experts indépendants ont été mandatés pour les réaliser. Ces études d'impact, sont complétées par des études sur l'impact économique, climatique et humain d'un parc éolien. Leurs résultats sont versés au dossier et étudié par les services instructeurs de l'Etat.



Question : Sur quelles communes se situent les parcs visités au mois de juillet dernier ?

Réponse de RWE Renewables France : En juillet dernier, nous avons visité le parc de Aulnois-sur-Seilles et de Fossieux qui comptait 8 éoliennes et celui de Malaucourt qui en comptait 5. Les éoliennes faisaient 150 mètres en bout de pales.

Question : Quelles professions vous ont été présentés sur les lettres d'information 5 et 6 ?

Réponse de RWE Renouvelables France : En réponse à votre intérêt pour les métiers de la filière éolienne dès le premier atelier de co-construction, nous vous avons présenté les professions de chef de chantier et de technicien de maintenance dans ces lettres d'information.



Aujourd'hui, focus sur le Technicien de Maintenance

Le technicien de maintenance a pour mission de réaliser les opérations de maintenance préventive et curative sur les parcs éoliens.



Il doit également :

-  Diagnostiquer les pannes, effectuer les réparations nécessaires
-  Rédiger les rapports d'intervention

Connaissances requises :

-  Capacité à s'adapter à plusieurs technologies : électrique, mécanique, hydraulique, informatique industrielle.
-  De bonnes bases en Anglais.
-  Safety first – Capacité à prévenir des risques professionnels

Les 3 centres de formation les plus proches :

- AFPA de Metz : Technicien Supérieur de Maintenance d'éoliennes
- Lycée Gustave Eiffel de Dijon : BTS Maintenance des systèmes (systèmes de production – éolien)
- Lycée François Bazin de Charleville-Mézières : BTS Maintenance des systèmes (option systèmes éoliens)



Extrait de la lettre d'information n°5 sur la profession de technicien de maintenance

Le chef de chantier a pour mission la conduite de la construction du parc et assure le bon déroulement du chantier, conformément aux réglementations en vigueur en matière de sécurité. Il doit également :

- Etablir un cahier des charges pour chaque étape de la phase de construction ;
- Sélectionner les entreprises sous-traitantes ;
- Coordonner leur intervention.

FORMATION REQUISE :

Niveau Bac +3/+5 -Diplôme d'ingénieur ou de technicien supérieur spécialisé en génie civil ou travaux publics.

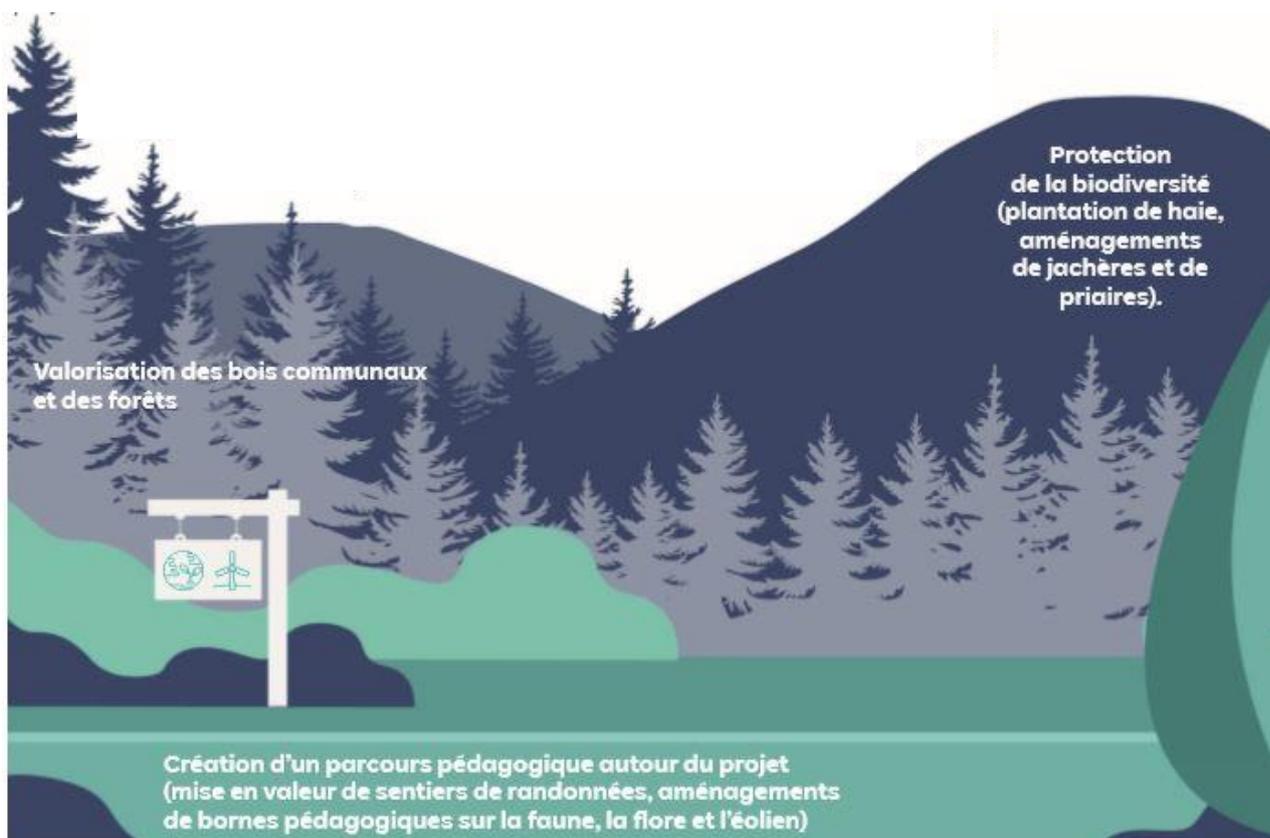
Extrait de la lettre d'information n°6 sur la profession de Chef de Chantier

Question : Quelles sont les 3 mesures d'accompagnement co-construites avec vous et qui seront retenues dans le dossier ?

Réponse de RWE Renouvelables France : A travers les 4 ateliers de co-construction, vous avez proposé, hiérarchisé puis approfondi les mesures d'accompagnement présentes dans le dossier qui sera déposé en Préfecture au printemps 2021.

Ainsi, les mesures suivantes ont été sélectionnées :

- Revalorisation des bois communaux au sein desquels plusieurs espèces d'arbres sont en déclin ;
- Création d'un parcours pédagogique autour du projet : mise en valeur des chemins de randonnée existants, aménagements de points de vue remarquable et de contenu pédagogiques (Zone d'accueil, informations sur la faune et la flore remarquable, panneaux pédagogiques sur l'éolien).
- Protection de la biodiversité ; plantation de haies, de zones de jachères, de prairies afin de créer des habitats pour la faune locale.



3.2| Sur les caractéristiques du projet éolien des Baumes

A la suite de ce quizz, Roméo GARREAU a présenté les caractéristiques techniques du projet éolien des Baumes qui est en cours de finalisation.

Voici les questions formulées après cette présentation :

- Sur les caractéristiques techniques du projet :

Question : « Les conseils municipaux doivent-ils délibérer sur les conventions de chemin avant le dépôt du projet ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Il n'est pas nécessaire de faire apparaître ces conventions au moment du dépôt. Lors de la première phase d'instruction, les services en charges de celle-ci regardent d'abord les enjeux et les impacts environnementaux. Les conventions de chemins pourront être signées au moment du dépôt des compléments qui nous seront demandés.

Question : « Avez-vous pris en compte le radar d'Epinal dans la construction de la trame d'implantation ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Nous avons pris en compte les radars d'Epinal, de Morville et la zone d'exclusion du radar SFR. Pour positionner le faisceau du radar d'Epinal, nous l'avons étiré jusqu'à la zone d'étude en prenant un angle de calcul de 1,5° (mesure réglementée) puis nous l'avons orienté en fonction de la trame d'implantation du projet éolien de Dompaire qui devrait bientôt être construit.

Question : « Quelles types de machines allez-vous implanter ? »

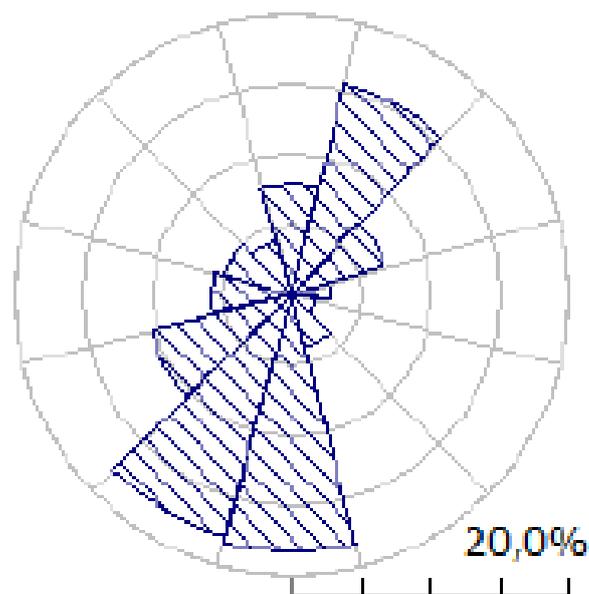
Réponse de RWE Renouvelables France : Nous allons implanter 2 types de machines sur le territoire car les enjeux sont différents entre les 3 communes. Les éoliennes de Remoncourt seront proches de la forêt, nous devons donc implanter des éoliennes avec une garde au sol plus importante (distance entre le bout de la pale dans sa position la plus basse et le sol) afin de prendre en compte les enjeux environnementaux identifiés. Ces éoliennes seront moins puissantes que celles implantées à Valfroicourt et Rancourt car elles auront un rotor plus petit. Cependant toutes les éoliennes auront le même gabarit (hauteur de 200m en bout de pale),

qui est celui indiqué dans le dossier déposé. Avec le passage à l'entité RWE, nous ne sommes plus tenus d'installer des éoliennes de type Nordex. Au moment de la construction du parc, nous pourrions donc choisir parmi les 3 plus gros constructeurs existants pour implanter les éoliennes les plus puissantes disponibles à cette date (d'une hauteur de 200m en bout de pale) en cohérence avec les enjeux identifiés.

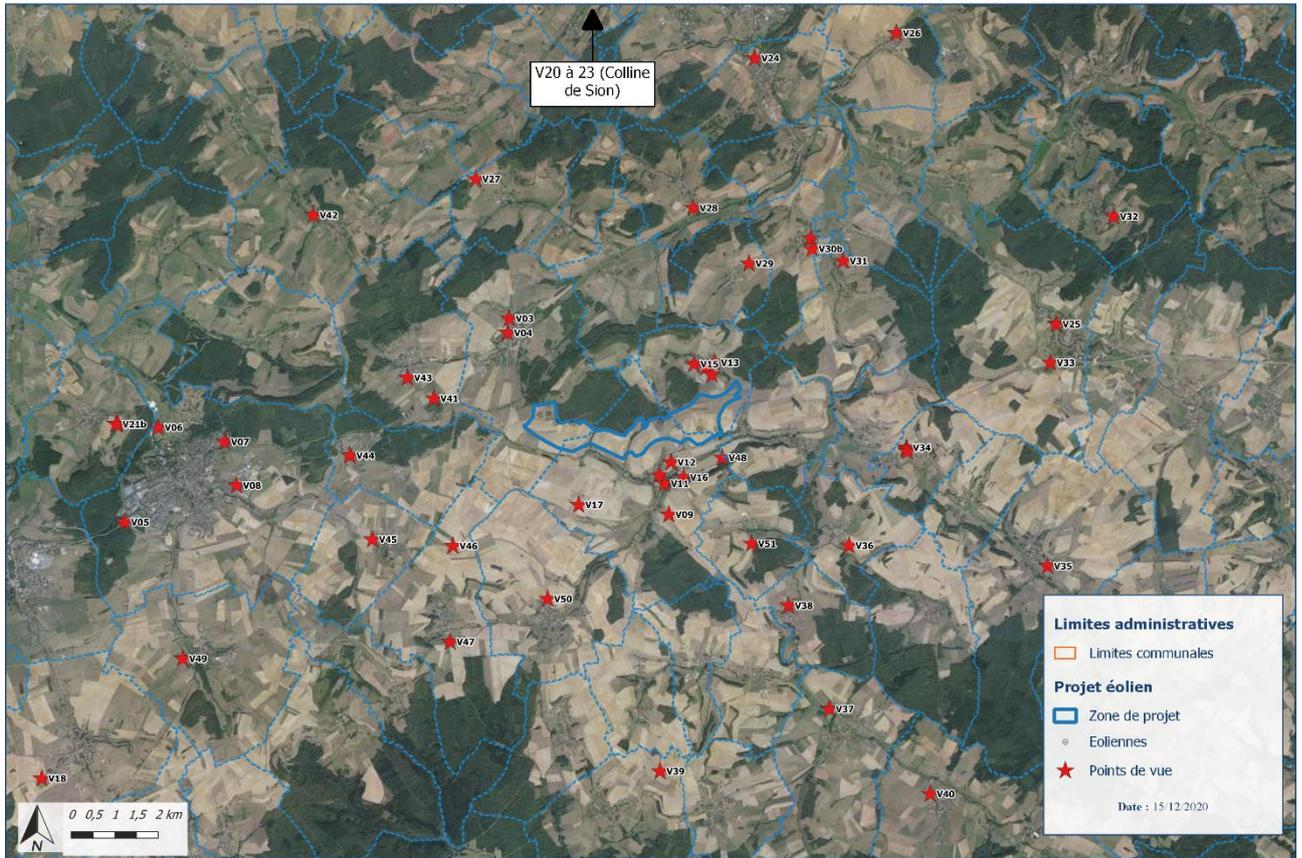
- Sur les études de faisabilité

Question : « Pouvons-nous avoir accès à l'étude écologique ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Ce sont des données pour le moment confidentielles et concurrentielles, vous pourrez néanmoins consulter le dossier et l'étude d'impacts lorsque le projet sera déposé et au moment de l'enquête publique.



Rose des vents réalisée dans le cadre de l'étude des vents



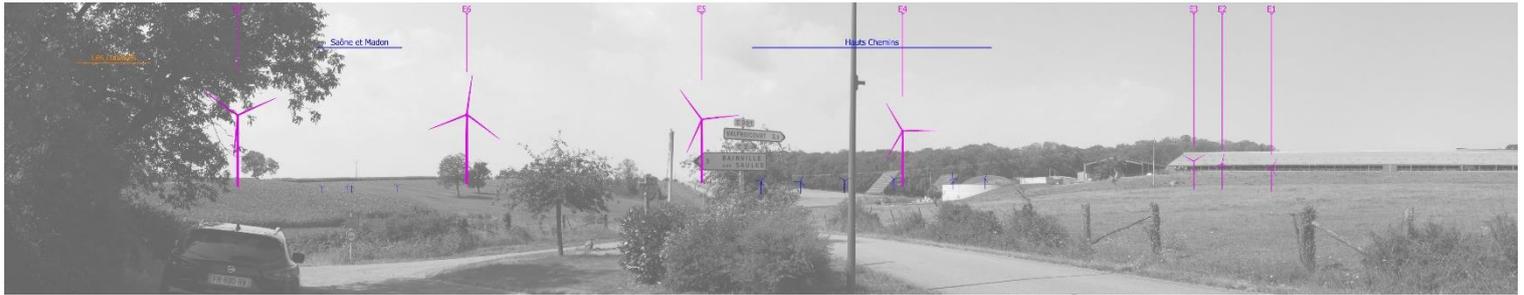
Carte des points de prise de vues des photomontages réalisés dans le cadre de l'étude paysagère

Vous trouverez ci-dessous les esquisses présentées pendant le forum de partage et qui ont permis de réaliser les photomontages.

Légende :

- Les éoliennes du projet éolien des Baumes
- Les parcs existants et construits sur le territoire
- Les parcs autorisés mais pas encore construits
- Les parcs en cours d'instruction

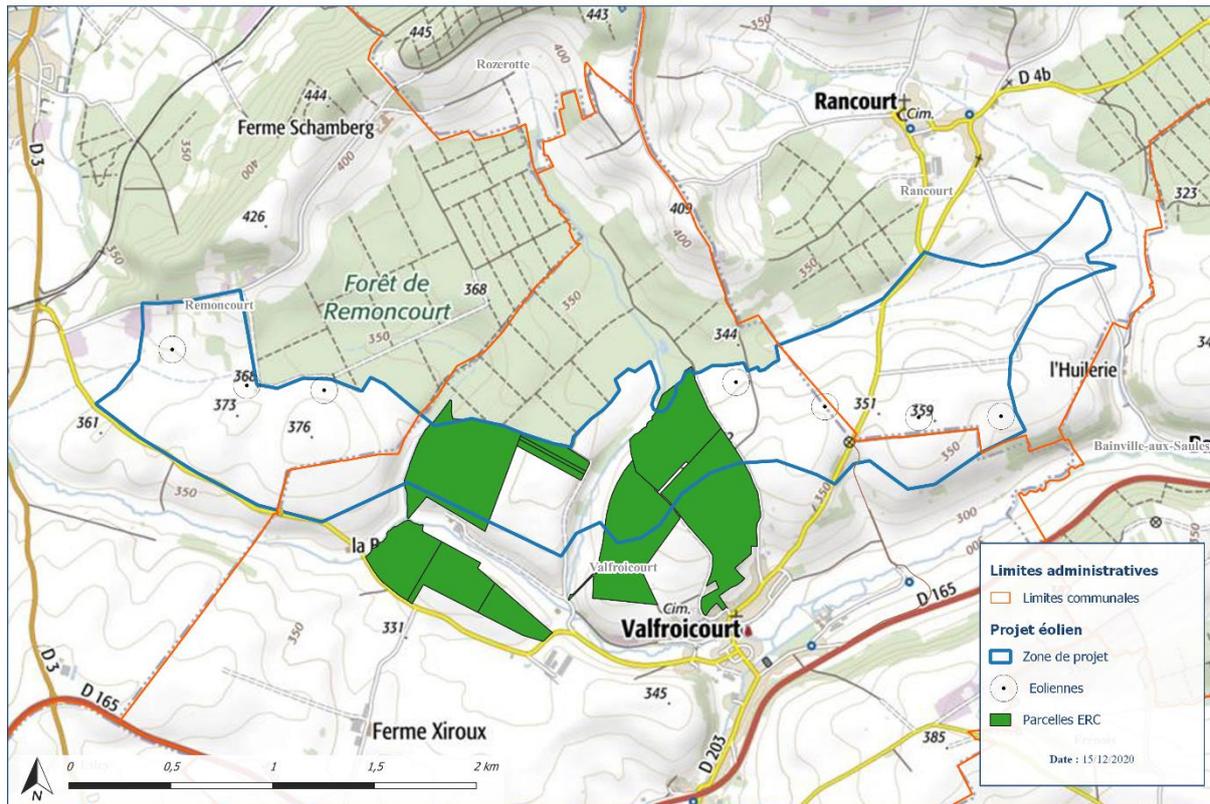




- Sur les mesures ERC et d'accompagnement

Co-construites avec le territoire, **les mesures ERC** (Eviter, Réduire, Compenser) répondent à des enjeux soulevés dans l'étude d'impact. Elles servent à améliorer la qualité du projet, et l'insérer au mieux dans son environnement. Dans le cadre du projet éolien des Baumes, celles-ci visent à améliorer la biodiversité du territoire : sur des mesures favorisant la biodiversité :

- L'installation de prairie ;
- La mise en place de jachères ;
- La création de bandes tampon-bouchon ;
- La plantation de haies.



Carte des mesures ERC qui seront proposées dans le dossier

Également, co-construites avec le territoire, **les mesures d'accompagnement** répondent à vos besoins et permettent ainsi d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie des habitants de Remoncourt, Rancourt et Valfroicourt :

- Valorisation des bois communaux et des forêts ;
- Enfouissement des réseaux ;
- Création d'un circuit pédagogique de randonnée autour de la zone d'implantation ;
- La mise en place d'un système de détection/effarouchement des oiseaux (photo ci-contre).



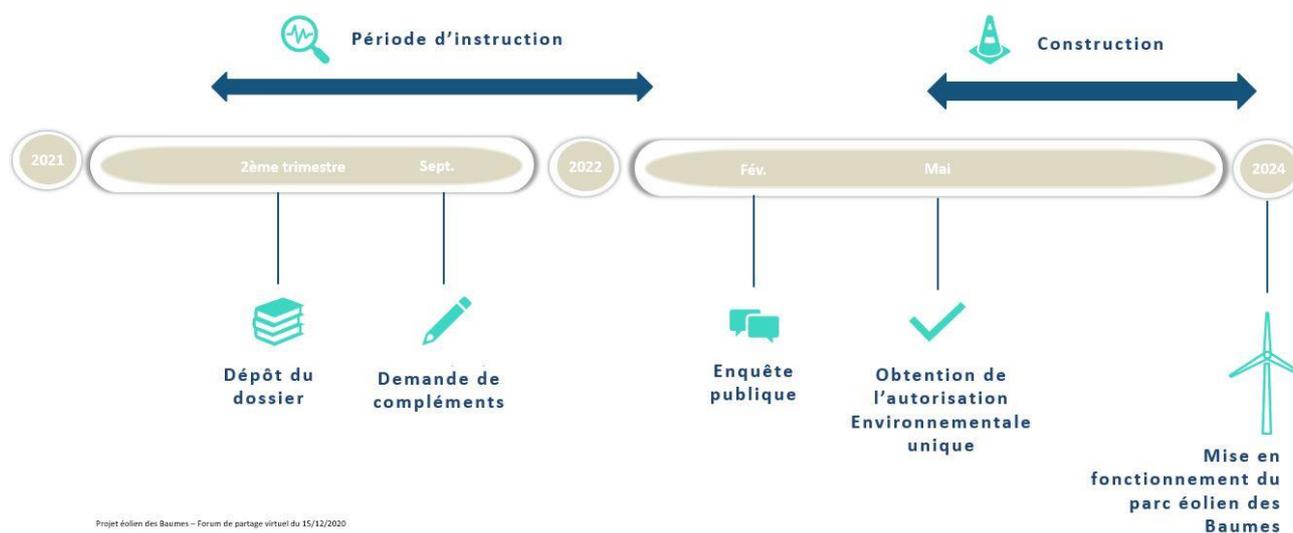
Remarque : « La technologie des éoliennes a grandement évolué ces dernières années. Si elles arrivent à s'arrêter pour laisser passer les oiseaux, vous faites ce qu'il faut pour réduire les impacts sur la biodiversité. »

Question : « Est-ce qu'une éolienne s'arrête rapidement ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Depuis 10 ans, la filière a innové et a fait d'importantes évolutions sur les plans de bridages, ce qui permet d'adapter et de calculer précisément quand une éolienne doit s'arrêter de tourner. De nombreux types de bridage différents existent en fonction du modèle d'éolienne ce qui permet d'adapter leur fonctionnement aux enjeux identifiés (avifaune, chiroptère et enjeux acoustiques). De plus, le temps moyen d'arrêt a considérablement diminué et permet de réduire les impacts sur la faune volante.

3.3| Sur les prochaines étapes du développement du projet

Roméo GARREAU a ensuite présenté les prochaines étapes du développement du projet : la procédure d'instruction et la période d'enquête publique.



Calendrier prévisionnel des prochaines étapes

Sur ce point, les participants ont formulé les questions suivantes :

Question : « Est-ce qu'il y aura encore des événements de concertation ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Les événements de concertation sur l'année 2021 seront moins nombreux et moins récurrents mais seront toujours organisés afin de vous informer des prochaines étapes du développement par exemple au moment des demandes de compléments ou encore en amont de l'enquête publique.

Afin de répondre aux besoins d'information des habitants des communes concernées au moment de l'enquête publique, les participants ont proposé à RWE Renouvelables France de réaliser du porte-à-porte pour les sensibiliser à l'enquête publique en mettant l'accent sur son fonctionnement et son utilité dans le cadre de l'instruction du dossier par les services de l'Etat.

4. La prochaine étape de la concertation

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous informer du dépôt du dossier.

En attendant, nous vous souhaitons à vous et vos proches de passer de bonnes fêtes !